

**Appel à Manifestation d'Intérêt**  
**« Territoire engagé pour  
mon environnement, ma santé »**



**Vers une alimentation et une agriculture saines et durables**

***« Action - Retour d'Expérience »***

***Magny-sur-Tille***



**Vers une alimentation  
et une agriculture  
saines et durables**

## 1. La collectivité

**Nom:** Magny-sur-Tille

**Adresse:** 1 rue de l'abreuvoir - 21110 Magny-sur-Tille - Tel : 03.80.47.97.07

**Type de collectivité ou territoire:** Commune

**Site internet:** <https://www.magny-sur-tille.fr>

**Réseaux sociaux (Facebook, Twitter, LinkedIn ...)** : <https://www.facebook.com/pages/category/Public---Government-Service/Magny-sur-tille-21110-10150118108990578>

**Engagement dans une dynamique en santé-environnement (Ville OMS, Agenda21, CLS...)** : Plan Climat Communal et métropolitain

**Typologie de territoire** : Périurbain

**Population (nombre) de votre collectivité ou territoire** : 880 hab.

## 2. Présentation de l'action en santé-environnement

### Titre : Vers une alimentation et une agriculture saines et durables

**Contexte** : Magny sur tille un "village métropolitain", offrant la campagne aux portes de Dijon Métropole. Comme dit le maire : "pour y vivre il faut 2 voitures et un congel !" même si une boutique du pain et une cantine ont été installées par la commune depuis 10 ans. C'est une commune fortement rurale de 1050 hectares, marquée jusqu'alors par des cultures céréalières et oléagineuses intensives pratiquées par un nombre réduit d'exploitations agricoles.

Sa population de 880 habitants se renouvelle et travaille à 80% dans les villes voisines.

Depuis 2010, par son plan Climat communal, la municipalité s'est engagée dans une démarche développement durable et adopte un changement dans la gestion de ses propriétés agricoles (95 ha) et espaces naturels (70 ha étangs issues d'anciennes gravières)

**Rattachement de l'action à un plan/programme (PRSE, PLU(i), PDU, SCOT, SRCAE, PCAET, PPA, PPBE...) :**  
PLUi HD de Dijon métropole - PCAET

**Description/objectifs de l'action en santé-environnement** : Retrouver une agriculture et une alimentation plus saine :

- 2008 conserver et mieux partager 1.5 hectare pour des jardins familiaux en lisière du village,
- 2011 création d'un verger conservatoire derrière la salle des fêtes à la place d'un espace à l'abandon,
- 2017 mise en place par la commune d'un bail long terme pour du maraichage bio sur 2.5 ha de propriété communale,
- 2018 création du gaec exploitant et de l'AMAP (70 paniers légumes bio hebdo) soit 1 famille sur 6 du village (16%),
- 2019 agrandissement du maraichage bio avec 2.5 hectares loués par la commune,
- 2018 Essais de permaculture sur des terres communales 0.4 ha,
- 2019 Réunion débat participatif sur le thème "Agriculture-Bien être-Santé" avec un intervenant/consultant,
- 2018 les 70 Paniers de Noel offerts aux anciens sont 100% BIO et 50% des boissons et cocktails de la mairie sont Bio,
- 2019 pour la Cantine 40 élèves : passage à 20% bio et/ou local, arrêt du plastique- lutte anti gaspi depuis 2011,
- 2020, 2021 et suivantes ... Passage progressif des 95 hectares de propriétés agricoles communales en cultures raisonnées dont une majorité en bio avec une transition également en cultures maraichères et légumineuses en filières courtes et locales participant ainsi au projet stratégique de Dijon Métropole d'autosuffisance alimentaire

**Résultats attendus ou observés de l'action :**

- Limitation forte des pesticides sur le territoire communal à terme - Arriver au label " terre saine, commune sans pesticides",
- Développement du bio pour plus de 30% des familles du village et plus par la suite,
- Conduite des jardins privés différente, sans pesticides,
- Être un Territoire d'initiatives "alimentation Agriculture au sein de Dijon- métropole en complément de l'Agropole de Bretennières.

**Populations "cibles" de l'action** : Toute la population du village :

- les anciens : jardins, paniers Noel,

- les jeunes : cantine, jardins,
- les familles : AMAP, jardins familiaux, cultures sans pesticides en limite des maisons,
- les agriculteurs : exemplarité à terme du domaine agricole communal.

**Facteurs de réussite de l'action :**

- Equipe municipale sensible depuis 2008 au développement durable et volonté forte renouvelée
- Soutien exprimé par une partie de la population et AMAP crée par un collectif "spontané"
- Mise en commun de savoir faire et axe stratégique de Dijon métropole
- Soutien financier Conseil régional (verger)

**Temps de mise en œuvre de l'action (montage et lancement) :** Plusieurs années

**Thématique(s) :**

- Agriculture (rurale, urbaine)
- Alimentation
- Risques émergents (perturbateurs endocriniens, nanomatériaux, vecteurs...)

**Mots-clefs :** bio, alimentation, agriculture, AMAP, pesticide

### 3. Montage

**Gouvernance :** La municipalité maire et adjoints ont principalement mené les différentes étapes et ont été moteur

**Partenaires impliqués dans le l'action :**

- Partenaire(s) privé(s) : le GAEC Tille légumes ( Antoine Lesty et Ludovic Chouet) pour le lancement du maraichage bio sur la commune, Julien Defaut pour la permaculture, des habitants du village pour les jardins familiaux, la société API pour la gestion de la cantine
- Partenaire(s) associatif(s) : le collectif AMAP s'est organisé au cours de l'été 2018 et depuis fonctionne de façon participative toutes les semaines, l'association ECOMagny et son réseau oeuvre régulièrement en lien avec la municipalité
- Partenaire(s) public(s) : Le conseil Régional pour le verger conservatoire, la fédération des AMAP, Dijon Metropole pour un savoir faire et connaissances à différents stades
- Partenaire(s) financier(s) : Conseil Régional

-----

A retrouver sur le site : [territoire-environnement-sante.fr](http://territoire-environnement-sante.fr)



*Edition : Cerema pour le compte des ministères de la Transition écologique et solidaire et le Ministère des Solidarités et de la Santé.*

